

COMMUNE D'OBERHAUSBERGEN

Département
du Bas-Rhin

Arrondissement de
Strasbourg

Nombre de
conseillers élus :
27

Conseillers en
fonction :
27

Conseillers
présents :
19

Extrait du procès-verbal des
délibérations du Conseil Municipal

Séance du lundi 30 janvier 2017

Sous la présidence de M. Théo KLUMPP, Maire

*B/ Avis concernant la mise en débet du régisseur de l'ancienne régie mixte
« Préo Scène »*

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'ancienne régie mixte « Préo Scène » a fait l'objet d'un contrôle en 2016 par M. Billmann, Trésorier de la Commune.

Par courrier daté du 3 octobre 2016, M. Billmann a notifié à M. Gérald Mayer, régisseur, plusieurs dysfonctionnements ayant conduit à un déficit de 3 104,67 €. En conséquence, une procédure de mise en débet a été mise en œuvre par le Trésorier à l'encontre du régisseur qui est ainsi appelé à apurer ce déficit sur ses deniers personnels.

M. Mayer a fait une demande de remise gracieuse au Maire par courrier en date du 28 novembre 2016.

En tant qu'ordonnateur, le Maire a émis un avis favorable à cette demande de remise gracieuse par courrier en date du 28 décembre 2016.

La procédure impose que le Conseil Municipal donne également son avis sur la demande de remise gracieuse formulée par le régisseur, précision étant faite que l'instruction du dossier et la décision finale ressort de la compétence de la Direction Régionale des Finances Publiques.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

EMET

Un avis favorable sur la demande en remise gracieuse de M. Gérald Mayer, régisseur de la régie d'avances et de recettes du Préo portant sur le montant total du déficit soit la somme de 3 104,67 €.

PREND EN CHARGE

Sur le budget de la Commune la totalité de cette somme sous réserve de la décision à intervenir de la Direction Régionale des Finances Publiques.

Adopté à l'unanimité

Pour extrait conforme,

Le Maire,


Théo KLUMPP

